



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Marseille, le 8 mars 2019

Service Prévention des risques
SPR/2019/JN
Affaire suivie par J. Nougier
Tel. : 04 88 22 63 53

Madame MEYNARD
SARL MEYNARD & Fils

Quartier de l'Oratoire
Hameau de Serres
Chemin de Serres – Caromb
84200 CARPENTRAS

Madame,

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour concernant la déclaration de forage libellée au nom de :

- PBM nv CHRISTOPHE POLLET – domicilié DOSTENDSE STEENNEG 229 - 8000 BRUGGE – Belgique
- pour des travaux qui devraient être réalisés par votre entreprise sur la commune de AUBIGNAN 84810 – 100 chemin de St Véran à Derres.

Je vous confirme que je conserve la déclaration faite au titre de l'article L411-1 du nouveau Code minier et que comme habituellement votre client recevra une lettre d'accusé réception de cette déclaration.

Par ailleurs, ainsi que je vous l'ai dit, la demande d'examen au « Cas par cas » est incomplète :

- page 1 : il faut compléter la rubrique Identification du maître d'ouvrage ;
- page 11 : rubrique « engagement – signature » : il faut que le dossier soit daté et signé par votre client.

Enfin, une fois ce dossier complété, je vous invite à l'adresser à :

DREAL – SCADE /UEE
CS 70248 – 16 rue Antoine Zattara – 13331 MARSEILLE CEDEX 3

A l'avenir tous vos dossiers « Cas par Cas » doivent être adressés à l'adresse ci-dessus.
Je vous indique également les coordonnées d'agents traitant ce type de dossier :

- Madame Sandrine DUPICHOT : 04.88.22.62.72 (sandrine.dupichot@developpement-durable.gouv.fr)
- Madame Marie-Pierre ROESCH : 04.88.22.62.79 (marie-pierre.roesch-falzerana@developpement-durable.gouv.fr).

Joëlle Nougier 
Unité Contrôle Industriel et Minier
Service Prévention des Risques
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement - DREAL PACA
adresse postale : 16 rue Antoine Zattara - 13332 MARSEILLE CEDEX 3
Tel. : 04.88.22.63.53